



MFR

CULTIVONS LES REUSSITES

Certificat de Spécialisation Arboriste Élagueur

Formation par alternance

MFR Pointel



Certificat de Spécialisation Arboriste Élagueur

PUBLIC CONCERNÉ, NOMBRE

- Jeunes et adultes ayant quitté le système scolaire depuis plus d'un an et justifiant d'un an (au minimum) d'expérience professionnelle **ou**
- Jeunes (- de 30 ans) sortant du système scolaire ou ne justifiant pas d'une année d'expérience professionnelle
- 40 places tous statuts et spécialités confondus : Formation Continue Région, Contrat d'Apprentissage, Contrat de Professionnalisation, LADOM, CPF Transition, Pro A...

PRÉREQUIS, MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Avoir plus de 18 ans
- Satisfaire aux tests de positionnement par la MFR
- Disposer de bonnes capacités physiques, ne pas avoir de contre-indications médicales et ne pas être sujet au vertige
- Être en capacité d'exprimer ses motivations et disposer d'une représentation réaliste du métier d'élagueur (conditions d'exercice, travail en extérieur...)
- Posséder un diplôme de niveau 4 dans le domaine du paysage ou de la forêt, dérogations possibles dans certains cas (nous contacter)
- Être sorti du système scolaire depuis plus d'1 an et justifier de plus d'1 an d'expérience professionnelle (Statut financement région) ou être salarié en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Cette formation conduit vers des emplois d'élagueurs au sein :

- d'entreprises du paysage
- de certaines collectivités territoriales proposant un service d'élagage en activité principale
- de certaines entreprises forestières et entreprises du territoire qui peuvent aussi être amenées à réaliser des activités d'élagage.

L'élagueur effectue des activités de coupe, démontage, abattage et élagage sur des arbres. Il a au préalable pris en compte les attentes du client et diagnostiqué le végétal dans son environnement. Il prépare son chantier en amont dans le respect des normes de sécurité des biens et des personnes et en conformité avec les règles professionnelles du secteur. Pour cela, il travaille toujours en binôme. Il veille enfin au bon entretien de son matériel.

OBJECTIFS

Le CS Arboriste élagueur possède 3 blocs de compétences attestées (N° RNCP 31620) :

- Définir une stratégie d'intervention : diagnostic de l'état de l'arbre et élaboration d'un plan d'intervention
- Mettre en œuvre des techniques d'accès et de déplacement au poste de travail



Certificat de Spécialisation Arboriste Élagueur

OBJECTIFS (suite)

- Réaliser des interventions techniques sur les arbres : opérations d'entretien, de consolidation et de suppression

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques en présentiel et expérimental via l'alternance (entreprise).
- Cours dynamiques élaborés à partir des observations et du vécu d'entreprise
- Réalisation de chantiers pédagogiques.
- Salles de classe, vidéoprojecteur ; salle informatique, atelier mécanique et atelier soudure, véhicules de chantiers.
- Visites techniques et visites d'entreprises professionnelles.
- Accompagnement collectif et personnalisé des stagiaires via des entretiens et bilans

DURÉE

- En formation continue sur 7 mois : 600 heures en centre et 420 heures en entreprise
- En contrat d'apprentissage/Prof sur 12 mois 600 h en centre

Aménagement de parcours en fonction du cursus scolaire du candidat (qualifications et expérience professionnelle)

- Durée Hebdomadaire en centre : 35h

DATES

- Parcours Région :
du 28/09/2020 au 03/05/2021
- Parcours Apprentissage :
du 07/09/2020 au 08/09/2021

LIEU(X)

Cours et Hébergement sur le site de Saint Hilaire de Briouze 61220 (3kms de POINTEL)

Restauration : site du "Château"
61220 POINTEL

Navettes entre le lieu de formation et la Gare SNCF



TARIFS

Le tarif d'un parcours, selon son organisation et le rythme retenu, se définit selon différentes conditions et amène à la réalisation d'une offre tarifaire différenciée (financement par la Région ou sous contrat d'apprentissage)

Pour l'élaboration de votre devis, nous consulter

Notons, au-delà des frais de formation, l'importance d'intégrer au coût global :

- Les frais d'hébergement et de restauration : 90€/semaine (apprentis), 82€/semaine (stagiaires) 27,50€/semaine (demi-pensionnaires)
- Les équipements de Protection Individuelle (EPI) environ 450€. Pour les apprentis les EPI sont à la charge de l'employeur

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance
MFR Pointel



Certificat de Spécialisation Arboriste Élagueur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation du diplôme s'effectue par le biais d'épreuves certificatives validant chaque bloc de compétences. La plupart des épreuves se font lors de pratiques professionnelles, elles sont suivies d'un entretien d'explicitation.

Des évaluations de satisfaction de la formation sont effectuées lors de certaines sessions et en fin de cycle.

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

Types d'emplois accessibles :

- Ouvrier(e) hautement qualifié(e)
- Arboriste grimpeur(se)
- Élagueur(se) grimpeur(se)



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Nom et coordonnées du référent handicap :
Laurence Maury Tél. 02 33 66 00 64

Les personnes souffrant d'handicap physique lourd ne peuvent accéder à cette formation au vu des exigences de cette activité. Cependant, au cas par cas, la formation peut être adaptée à certains autres handicaps n'ayant pas d'incidences majeures sur les capacités physiques.

RESPONSABLE DE L'ACTION, CONTACT

Directeur : Jean-Jacques Retoux

Formateur Responsable :
Romain Musialek

Tél. 02 33 66 00 64

Mail : mfr.pointel@mfr.asso.fr

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance
MFR Pointel